

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 3 janvier 2020

LE COLLEGE DE SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN OUVRIRA SES PORTES LUNDI

Après un incendie rapidement neutralisé par les sapeurs-pompiers dans la nuit du jeudi 2 janvier, le Département de l'Isère s'est mobilisé, avec les entreprises et l'Education nationale, pour permettre aux 623 élèves du collège « Les Dauphins » de Saint-Jean-de-Soudain de faire leur rentrée normalement lundi matin.

Réactivité et efficacité

Après qu'un incendie, dont on ignore encore les causes, a affecté jeudi 2 décembre dans la nuit, la toiture du collège « Les Dauphins » de Saint-Jean-de-Soudain, le Département est en mesure d'annoncer que les élèves pourront faire leur rentrée lundi 6 janvier de manière normale, par les voies d'accès habituelles de l'établissement. Non seulement la reprise des cours est assurée, mais également le service des repas à la cantine.

L'incendie n'a en effet pas affecté l'intérieur des bâtiments, mais seulement une partie de la toiture. Et tous les contrôles sécurité ont été effectués, après l'intervention des différentes entreprises dépêchées par le Département pour la remise en service de l'établissement.

« J'ai été sur place, auprès des sapeurs-pompiers dès le début de l'incendie, et je tiens tout particulièrement à saluer leur réactivité et leur très grande efficacité. Grâce au déploiement important des moyens mis en œuvre – 10 engins et plus d'une trentaine d'hommes -, les conséquences ont pu être très limitées. Je serai présente lundi pour la rentrée aux côtés de Madame la Principale et de la communauté éducative », souligne Magali Guillot, vice-présidente du Département déléguée à la Santé et conseillère départementale du canton.

« Dès la première heure, Magali Guillot ainsi que les services du Département étaient présents sur site et ont œuvré en lien étroit avec les services de secours et l'Education nationale. Un état des lieux rapide du sinistre a pu ainsi être établi et dès ce matin, tous les moyens ont été engagés (intervention des entreprises, mobilisation du personnel du Département…) pour permettre d'assurer la rentrée scolaire des élèves, lundi, dans des conditions normales. Je salue l'engagement de tous pour garantir la reprise des cours », explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.